

Cote du document:	EB 2008/95/R.48
Point de l'ordre du jour:	15 b)
Date:	17 novembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport final sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec les responsables du FIDA ci-après.

María Elisa Pinzón

Directrice par intérim, Division des services administratifs

téléphone: +39 06 5459 2492

courriel: m.pinzon@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la soumission du présent rapport final à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Rapport final sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

I. Introduction

1. On lira ci-après le rapport final sur l'utilisation de la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA sis Via Paolo di Dono 44, Rome. Ce rapport final fait le point sur les coûts de construction, le contrat de bail et les caractéristiques du bâtiment; il fournit une ventilation détaillée des dépenses et met en évidence la mesure dans laquelle les contributions volontaires des États membres ont entraîné pour le FIDA un moindre recours aux fonds destinés à subvenir à la dépense extraordinaire. Les Administrateurs sont invités à approuver la soumission du présent rapport à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.
2. La dépense extraordinaire de 3,4 millions d'EUR a été approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session, en février 2005, suivant la recommandation émise à la quatre-vingt-deuxième session du Conseil d'administration, en septembre 2004. La dépense extraordinaire devait servir à financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège sur une période de trois ans couvrant les exercices financiers 2005 à 2007 inclus. Au cours de la même session, le Conseil des gouverneurs a autorisé le Président du FIDA à solliciter et obtenir des contributions volontaires pour aider à financer certains des espaces communs.
3. En adoptant la résolution 149/XXXI à sa trente et unième session, le Conseil des gouverneurs a prorogé la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire jusqu'au 31 décembre 2008. Cette prorogation était nécessaire du fait du retard pris par les travaux de rénovation.

II. Coûts de construction

4. Le coût total de la rénovation s'est élevé à 32,2 millions d'EUR (43,7 millions d'USD). Sur ce montant, le propriétaire a réglé 23,3 millions d'EUR (31,6 millions d'USD), et le FIDA a versé 3,4 millions d'EUR (4,6 millions d'USD) au moyen de la dotation prévue pour la dépense extraordinaire. Aux termes de l'Accord de siège, le Gouvernement italien est appelé à prendre en charge le coût des installations de sécurité et celui de la construction de la zone de conférence et de l'entrée principale des nouveaux locaux, pour un montant de 5,5 millions d'EUR (7,5 millions d'USD).

III. Contrat de bail

5. Le 12 mai 2008, le FIDA a signé un contrat de bail qui a pris effet le 1^{er} juillet 2008. Le contrat porte sur un bail de 12 ans reconductible pour une période supplémentaire de 12 ans. Le loyer annuel de 6,3 millions d'EUR (8,5 millions d'USD) est à la charge du Gouvernement italien, ainsi que le prévoit l'Accord de siège.

IV. Le nouveau siège

6. L'immeuble du nouveau siège compte 18 000 m² de locaux à usage de bureau, soit 2 000 m² de plus qu'en offraient les trois bâtiments occupés précédemment par le FIDA. Il accueille 750 postes de travail dans des bureaux traditionnels et des espaces ouverts et compte au total 13 salles de réunion réparties entre les étages (1 à 7), soit huit de plus que précédemment. En outre, le FIDA dispose désormais d'une zone de conférence de 3 000 m² conçue suivant les techniques les plus modernes et d'installations communes permettant d'offrir des services au personnel et aux visiteurs, telles que la cafétéria, la crèche, la librairie, la banque, l'agence de voyages, le bureau médical et les salons des visiteurs.

7. Le déménagement vers le nouveau siège s'est échelonné sur cinq week-ends en mai et juin 2008, en ne perturbant que de façon minimale les activités du FIDA. Il a constitué l'aboutissement d'un projet de quatre ans qui visait à accueillir l'ensemble du personnel sous le même toit et à donner au FIDA un espace non seulement plus vaste, mais de bien plus grande qualité. Le transfert a donc marqué une étape importante dans les trente années d'activité du FIDA, célébrées le 1^{er} juin 2008 en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, qui a hissé les couleurs des Nations Unies au nouveau siège lors d'une cérémonie à laquelle assistait tout le personnel du FIDA.
8. La présence de l'ensemble du personnel du FIDA sous le même toit et l'accès à des installations et services supplémentaires contribuent notablement à accroître l'efficacité, la productivité et la satisfaction retirée du travail.

V. Utilisation des fonds au titre de la dépense extraordinaire

9. Le tableau 1 permet de voir en détail comment les fonds ont été utilisés au titre de la dépense extraordinaire. Dans certains cas il y a eu dépassement du budget, dans d'autres sous-utilisation: au demeurant, le total des dépenses est resté dans les limites du budget prévu.
10. Il y a eu trois raisons principales aux excédents de dépenses: i) retards dans la réalisation des travaux de construction; ii) délai nécessaire pour obtenir l'autorisation d'agrandir la zone de conférence; et iii) modifications à la crèche demandées par les autorités sanitaires locales afin de respecter les normes italiennes en vigueur. Ces facteurs ont entraîné des hausses dans 8 des 11 catégories de dépenses.
11. Des économies ont pu être réalisées pour d'autres catégories de dépenses échappant aux effets des retards de construction, par exemple le centre de données et le réseau local. Ces économies, plus celles résultant d'une décision de convertir la bibliothèque traditionnelle initialement prévue en un centre d'information numérique multimédia, ont permis de réaffecter des fonds à d'autres catégories de dépenses, tout en maintenant le total des dépenses dans les limites du montant global approuvé.

VI. Contributions volontaires des États membres

12. Plusieurs États membres se sont associés à l'Italie pour contribuer à l'aménagement du nouveau siège en parrainant des salles de réunion décorées sur le thème d'un pays.
13. Le tableau 2 indique qu'au 17 octobre 2008, 20 États membres avaient annoncé des contributions totales de 1,05 million d'EUR. Sur cette somme, sept États membres ont déjà versé un total de 0,49 million d'EUR et deux apporté des contributions en nature. Le montant total des contributions volontaires se traduira dans les faits par une moindre utilisation par le FIDA des fonds prévus pour la dépense extraordinaire. Ainsi, sur les 3,40 millions d'EUR de dépenses consacrées par le FIDA à la rénovation, 0,94 million d'EUR seront recouverts grâce aux contributions volontaires.
14. Des discussions sont en cours avec un certain nombre d'autres États membres qui ont exprimé le désir de parrainer une salle ou une zone spéciale dans le bâtiment même et/ou à ses abords.
15. Le 11 juillet 2008, l'ambassadeur de Suède et des représentants d'IKEA, entreprise vendant ses produits à l'échelle internationale, ont inauguré les premiers locaux parrainés, en l'occurrence ceux de la crèche, dont ils avaient contribué ensemble à fournir l'ameublement.

Tableau 1
Utilisation des fonds au titre de la dépense extraordinaire 2005-2008
 (En euros)

<i>Catégorie de dépense</i>	<i>Montant inscrit au budget</i>	<i>Montant engagé/dépensé (2005-2008)</i>	<i>Solde</i>
Zone de conférence	500 000	645 370	- 145 370
Environ 3 000 m ² pour trois salles de conférence, un salon/zone de réception, un point Internet, un bar, un espace d'exposition/de projection et une salle à manger officielle. Les fonds ont servi à acheter et faire installer le matériel audiovisuel, les aménagements et le mobilier spécial des salles de conférence et des comptoirs de distribution des documents ainsi que l'équipement de la salle à manger officielle et des zones à accès libre.			
Bibliothèque/Centre d'information numérique multimédia	200 000	-	200 000
Environ 370 m ² équipés d'étagères pouvant accueillir 50 000 ouvrages et comprenant également un espace pour la lecture, un espace informatique et un espace d'exposition. Les fonds avaient été initialement inscrits au budget pour l'achat des systèmes d'archivage et du mobilier de la bibliothèque. La décision d'installer dans les locaux un centre d'information permettant l'accès à des documents numérisés a libéré ces fonds pour d'autres usages.			
Cafétéria et cuisine	400 000	434 240	- 34 240
Environ 750 m ² de cuisine et de cafétéria pouvant accueillir 400 personnes en libre service. Les fonds ont été utilisés pour l'achat et l'installation de l'équipement, du mobilier et des aménagements intérieurs de la cuisine et de la cafétéria.			
Crèche	50 000	113 480	- 63 480
Environ 240 m ² équipés d'un coin cuisine, d'un terrain de jeu et d'un espace couvert suffisant pour offrir aux enfants un environnement sûr et sain.			
Réception/salons et aires de distribution	305 000	310 260	- 5 260
Environ 1 500 m ² , y compris les aires de distribution à chaque étage. La réception comprend un comptoir, un espace équipé de sièges et une aire d'exposition. Les zones de distribution comprennent un système signalétique et des repères personnalisés par étage. Les fonds ont servi à l'achat du comptoir d'accueil, d'aménagements intérieurs, de mâts de drapeaux, de mobilier et d'éléments décoratifs fixes.			
Centre de données	145 000	40 770	104 230
Les fonds ont été consacrés à des services d'ingénierie et à des services techniques spécifiques.			
Réseau local	400 000	233 440	166 560
Les fonds ont permis de couvrir l'achat des logiciels pour le système téléphonique, le système de transmission voix-données ainsi que les honoraires pour la conception technique.			
Décoration intérieure des zones communes	206 000	252 730	- 46 730
Un groupe d'architectes a dessiné le plan des zones communes du nouveau siège du FIDA. Il a collaboré avec Pirelli & C. Real Estate pour veiller à ce que le projet soit conforme aux normes et réponde aux besoins institutionnels, et à ce que ces besoins soient pris en compte à tous les stades du projet, depuis l'élaboration des plans jusqu'à l'appel d'offres et la construction.			
Société d'architecture et d'ingénierie externe	352 000	362 930	- 10 930
La société a assuré les services de conception architecturale et d'ingénierie ainsi que les services de post-conception de l'ensemble du bâtiment. Elle a en particulier apporté son aide à la supervision des appels d'offres, dirigé les travaux de construction, donné des avis sur demande et supervisé tous les essais finals des systèmes du bâtiment.			
Personnel de gestion du projet	552 000	659 710	-107 710
Les fonds ont servi à financer l'intervention de trois fonctionnaires (deux du cadre organique et un des services généraux) qui ont directement participé à la réalisation du projet pendant quatre ans.			
Bureaux, salles de réunion et zones communes	290 000	334 335	- 44 335
Services professionnels pour l'aménagement et la décoration des locaux, notamment l'aménagement et le mobilier des salles de conférence, de la cafétéria, des salles de réunion et des aires de réception/salons. Cette catégorie comprend également la conception/réalisation de la signalétique pour l'ensemble du bâtiment.			
Total	3 400 000	3 387 265	12 735

Tableau 2
Contributions volontaires des États membres
 Au 17 octobre 2008

<i>États membres</i>	<i>Annonce (EUR)</i>	<i>Paiement (EUR)</i>	<i>Paiement en nature</i>	<i>Total (EUR)</i>
Algérie	-	70 000	-	
Allemagne ^a			100 000	
Arabie saoudite		100 000		
Bangladesh	-	40 000	-	
Belgique	-	40 000	-	
Chine	70 000	-	-	
Communauté des pays de langue portugaise (7)	70 000	-	-	
Ghana	-	70 000	-	
Grèce	-	70 000	-	
Koweït	-	100 000	-	
Madagascar	40 000	-	-	
Pakistan	70 000	-	-	
Qatar	200 000	-	-	
Suède/IKEA ^b	-	-	10 000	
Total en espèces	450 000	490 000		940 000
Total en nature			110 000	110 000
Total général				1 050 000

^a Contribution en nature pour les services d'un architecte et l'application de son concept à la salle considérée.

^b Contribution en nature pour l'ameublement de la crèche. Valeur estimative en euros.

